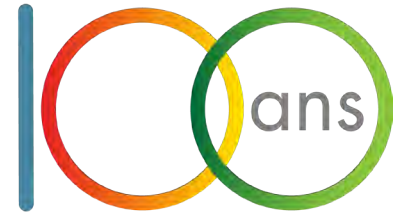


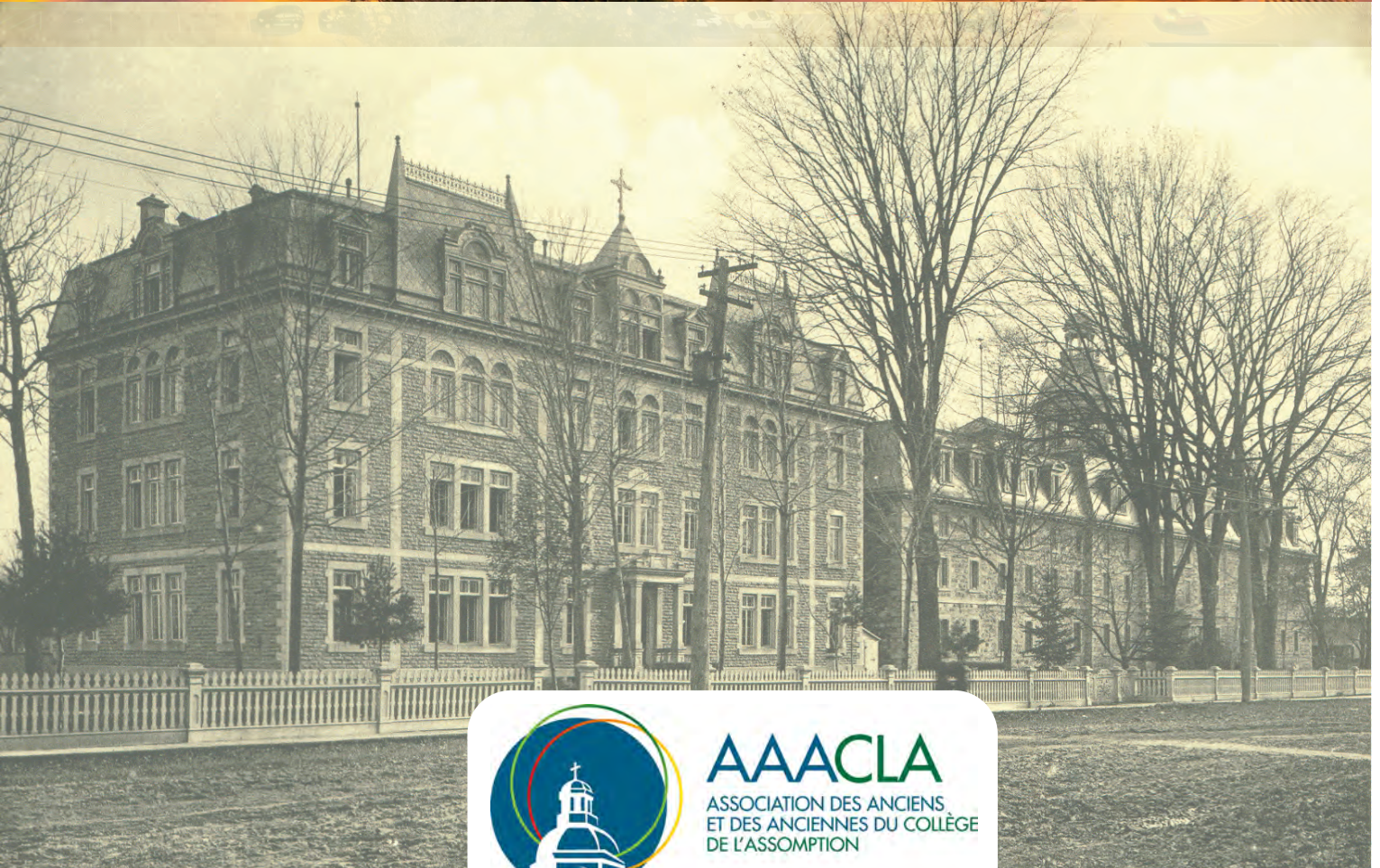


AAACLA2022



DE RENCONTRES
ET D'AMITIÉ

Livre souvenir



AAACLA
ASSOCIATION DES ANCIENS
ET DES ANCIENNES DU COLLÈGE
DE L'ASSOMPTION

1922-2022

Remerciements

Rédaction Michel Blain (128^e)

Conception Sévrine Dumais

Collaborateurs Lucie Jobin, René Gaboury (119^e) à titre de conseiller pour la mémoire de l'Association, Nelson Tessier (129^e) pour les photos d'archives et la correction, Julien Gariépy (132^e) pour l'organisation du texte et des photos, Caroline Babin (159^e) pour les photos et René-Pierre Beaudry (129^e) pour la lecture

Comité du 100^e de l'AAACLA Michel Blain, Sébastien Dupont, René Gaboury, Lucie Jobin, Étienne Pellerin, Manon St-Hilaire, Nelson Tessier, Sévrine Dumais

Conseil d'administration de l'AAACLA

Sébastien Dupont, 151^e, président
Stéphanie Payette, 153^e, 1^{re} vice-présidente
Nelson Tessier, 129^e, 2^e vice-président
René-Pierre Beaudry, 129^e, secrétaire
René Gaboury, 119^e, trésorier
Robert Thérien, 147^e, administrateur
Philippe Cloutier, 167^e, administrateur
Gabriel Méthot, 172^e, administrateur
Myriam Gaboury, 175^e, administratrice
Félix Parisé, 176^e, administrateur
Julien Capolupo, 181^e, administrateur
Manon St-Hilaire, 999^e, administratrice
Étienne Pellerin, 999^e, directeur général du CLA
Marc-André Blain, 155^e, représentant de l'AÉÉCLA

Impression Le Caius du Livre (Montréal)

Tous droits réservés - avril 2023



À l'occasion du conventum du 98^e cours.



Sommaire

• Mot du président	2
• Avant-propos	3
• Assises de l'Association	4
• 40 ^e anniversaire du Collège	5
• Noces d'or du Collège	7
• Noces de diamant du Collège	8
• Visite de Louis-Amable Jetté	10
• Visite de Wilfrid Laurier	11
• Amicale de 1922	14
• Centenaire du Collège	16
• 25 ^e anniversaire de l'Association	19
• 125 ^e anniversaire du Collège	20
• Création du fonds de bourses	23
• 150 ^e anniversaire du Collège	25
• Campagne de financement pour la construction d'une salle de spectacle	27
• Laurier de l'Association	28
• 75 ^e anniversaire de l'Association	29
• 175 ^e anniversaire du Collège	32
• 100 ^e anniversaire de l'Association	35
• Activités annuelles de l'Association	38
• Bibliographie	40
• Les annexes	
▪ L'annexe 1 :	
▪ les présidents du conseil d'administration 1922-2022	41
▪ L'annexe 2 :	
▪ Laurier d'or	43
▪ L'annexe 3 :	
▪ Laurier d'argent	47
▪ L'annexe 4 :	
▪ Laurier de bronze	49
▪ L'annexe 5 :	
▪ Le conseil des gouverneurs	50

Mot du président

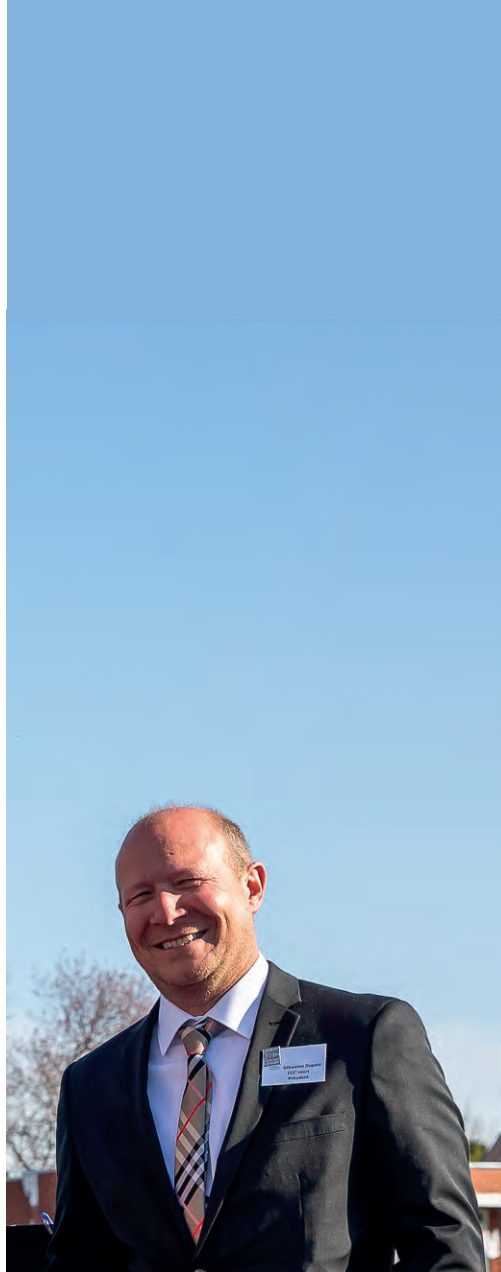
Dans le cadre du 100^e anniversaire de l'Association le conseil d'administration a décidé de former un comité composé de Michel Blain, René Gaboury, Lucie Jobin, Nelson Tessier, Étienne Pellerin, Manon St-Hilaire, Sévrine Dumais ainsi que de moi-même chargé d'établir une liste d'activités et d'événements commémorant cet anniversaire historique.

Par le biais de deux amicales, du lancement de la bière La Fraternelle, des nombreux conventums, préconventums et tournois de golf, soulignant tous le 100^e avec beaucoup d'enthousiasme, le comité a rapidement établi qu'il se devait de tracer les grandes lignes de ces 100 ans à travers différentes dates marquantes. Une ligne du temps évoquant visuellement les grands moments du centenaire a donc été conçue et installée dans l'allée de la culture du Collège. C'est sur une longueur de près de trente mètres, directement collée sur le mur rideau extérieur donnant sur le parc sportif René Gaboury, qu'elle raconte la riche histoire de l'Association.

Le comité trouvait également pertinent d'élaborer cette ligne du temps détaillant chacun de ces événements marquants en y insérant des photos d'archives. C'est avec un immense plaisir que j'ai l'honneur de vous présenter ce livre souvenir qui raconte les 100 ans de l'Association.

J'aimerais, avant que vous ne vous lanciez dans cette formidable épopée, remercier les gens qui ont travaillé à l'élaboration de ce document historique et sans lequel vous n'auriez pas eu le plaisir de vous plonger dans les différentes époques racontées. Merci à Michel Blain, René Gaboury, Nelson Tessier, Lucie Jobin, Julien Gariépy, Paul Bélair, Sévrine Dumais et Manon St-Hilaire. Merci également au Collège de l'Assomption, à son directeur général Étienne Pellerin ainsi qu'à toute son équipe pour leur soutien constant dans les activités de l'Association.

Bonne lecture!



Sébastien Dupont, 151^e

Avant-propos

Vers 1830, alors que les premiers efforts pour fonder le Collège de l'Assomption sont déployés, la nation canadienne-française est lourdement mise à l'épreuve à la suite de la défaite de 1760. Les tractations des conquérants pour affaiblir le pouvoir des conquis sont nombreuses. Ces manœuvres culminent lors des troubles de 1837-1838. Ces années troubles laissent pourtant paraître quelques éclaircies. L'une d'elles vient de la volonté affirmée de certains leaders de sortir les Canadiens français de l'ignorance entraînée par un lourd labeur de survivance. Leur objectif est fort noble, mais très périlleux.

Quelques collèges classiques commencent à essaimer dans les milieux ruraux. Notre Alma Mater est du nombre. Cependant, il faudra davantage pour que ce projet grandiose puisse devenir, non seulement réalisable, mais aussi durable. En 1832, les fondateurs du Collège de l'Assomption avaient une noble cause : construire une école qui permettra aux élèves d'avoir accès à une formation de niveau secondaire. La nécessité d'instruire les jeunes Canadiens français est primordiale. Pour eux, c'est la clé qui ouvre la porte à un meilleur contrôle du pouvoir tant politique qu'économique pour freiner les assauts des vainqueurs. L'ombre d'une lente assimilation s'intensifie.

À cette époque, l'Assomption jouit d'une intéressante activité commerciale due à sa situation géographique. La rivière devient un atout pour son développement. Cette prospérité matérielle donne naissance à un foyer intellectuel qui invite à rêver plus haut. Même si le réseau d'écoles primaires tarde à y être maintenu, une nouvelle loi invite à « rêver mieux » pour scolariser la jeunesse. C'est de ce rêve qu'est né le Collège de l'Assomption. Pour Jean-Baptiste Meilleur, François Labelle et Louis-Joseph-Charles Cazeneuve, la gestation de ce projet n'a pas été une sinécure.

Cent ans plus tard, dans *Histoire du Collège de l'Assomption*, Mgr Forget ambitionne présenter un bilan financier positif de ce premier centenaire. Dans le chapitre intitulé *Les finances*, c'est davantage par des mots que par des chiffres que son bilan s'exprime.

« *C'est la condition ordinaire de nos collèges d'être pauvres.* »¹ Cette constatation est loin d'être évocatrice de prospérité. L'auteur ajoute, en parlant des fondateurs: « ... *de longs actes d'abnégation, nobles et purs comme la foi et le patriotisme les inspiraient...* »²

Tombés en désuétude dans la société d'aujourd'hui, ces mots s'appliquent aussi aux professeurs et aux anciens élèves. Les racines mêmes du Collège sont faites de ces mots. C'est ainsi que, bien avant sa fondation en 1922, l'Association des anciens commence à établir ses racines.

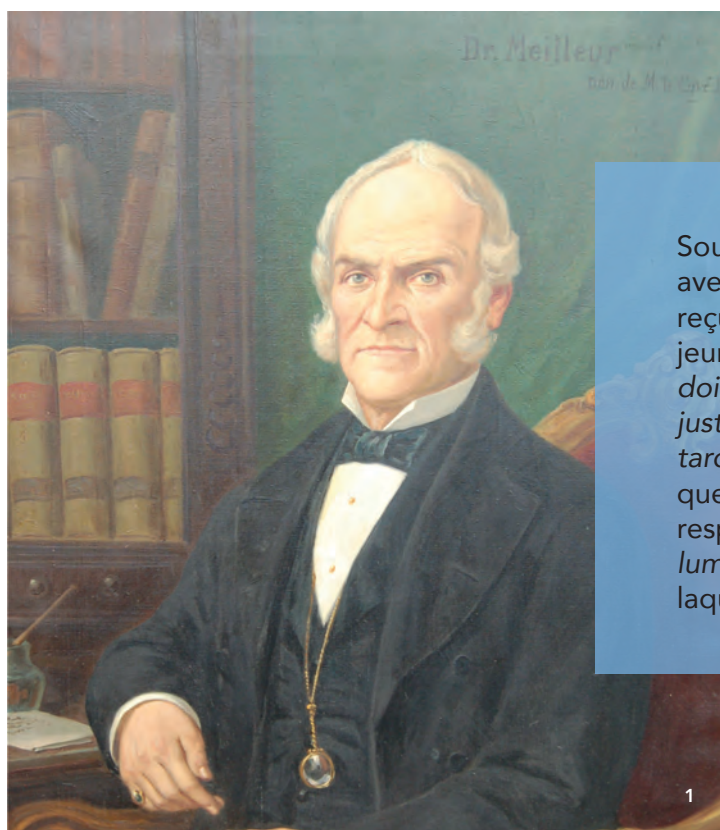
Il faut se replacer dans le contexte de l'époque pour comprendre que la noble cause soutenue par les fondateurs ne garantissait ni le progrès ni la permanence de l'institution. Et pourtant, durant ces cent premières années, le Collège réussit à agrandir six fois son patrimoine bâti. Cet exploit s'explique par la manière avec laquelle s'est développé le lien privilégié que le Collège a entretenu avec ses anciens avant même que soit fondée son Association des anciens en 1922.

19 janvier 1865

Les assises de l'Association des anciens et des anciennes

Plus de 30 ans après la fondation du Collège, on assiste à une première manifestation officielle des liens qui allaient se développer entre les anciens élèves et leur Alma Mater. Le 19 janvier 1865, 80 prêtres, presque tous d'anciens élèves, sont réunis pour une cérémonie visant la consécration du maître-autel de marbre qu'ils offrent « ... *comme gage de leur sympathie envers cette institution, mémorial de leur attachement et nouveau lieu de rassemblement entre eux...* »³ La cérémonie revêt un caractère religieux. Elle marque les premiers signes de la volonté des anciens de se rassembler à leur Alma Mater.

La présence de fondateurs du Collège rehausse le prestige de cette rencontre : Jean-Baptiste Meilleur ainsi qu'Édouard et Jean-Baptiste Labelle représentent François Labelle.



Sous les applaudissements de la foule, c'est avec une profonde émotion que le Dr Meilleur a reçu son portrait sur toile, des mains de deux jeunes élèves. Il rappelle aux élèves « ... *qu'ils doivent toujours marcher dans la voie de la justice et de la vérité, afin de contribuer plus tard au succès de la chose publique...* »⁴ Il ajoute que certains d'entre eux auront la cruciale responsabilité d'influencer « ... *par leurs lumières et leurs conseils* » la société dans laquelle ils agiront.

« *Nous n'écrivons pas seulement pour les témoins; plus tard, il y aura encore des confrères et des amis...* »⁵ En 2023, à la veille du deuxième centenaire du Collège et à l'occasion des cent ans de l'Association, c'est ce devoir de mémoire que l'Association veut honorer. Déjà, à cette date de 1865, on aura voulu que les générations futures se souviennent qu'elles appartiennent à la longue lignée d'anciens et d'anciennes qui ont fièrement conservé les grands idéaux que le Collège a portés.

1873

Cette œuvre du sculpteur Michaelo Salla remplace avantageusement le modeste autel de bois qui avait été installé lors de l'inauguration de la chapelle. Mgr Forget décrit l'autel en ces mots : « À la richesse du marbre, l'artiste a uni l'élégance par l'agencement des couleurs et par la grâce des lignes sculpturales. »⁶



25 juin 1873

Ils sont venus de partout et en grand nombre

Afin de célébrer le 40^e anniversaire de la fondation du Collège, un comité est formé pour organiser un grand rassemblement d'anciens pour l'inauguration d'un nouvel orgue fraîchement sorti des ateliers Brodeur de Saint-Hyacinthe. À la veille de l'évènement, le comité fait une relance pour combler les 300 piastres manquantes pour égaler les 1 300 piastres du coût de l'instrument. « Nous prenons aujourd'hui la liberté de faire un nouvel appel aux anciens Élèves du Collège de l'Assomption afin de compléter la somme voulue. »⁷ « Le 25 juin, 300 anciens, à bord du « Terrebonne » remontent le cours de la rivière de l'Assomption. »⁸



Ils seront quatre cents à assister à l'événement. On a du mal à imaginer comment, à cette époque, autant d'anciens élèves puissent franchir d'aussi longues distances pour célébrer cet anniversaire. Ils sont accueillis par les acclamations d'une centaine d'autres qui sont déjà sur place. Les nombreux discours et sermons présentés portent tous la trace de l'attachement des anciens à leur Alma Mater. Voilà autant de signes précurseurs de la création de l'Association des anciens près d'un demi-siècle plus tard.

Mgr Forget décrit l'atmosphère de cette fête : « *C'est la première fois dans son histoire, que l'Alma Mater voit ses enfants lui revenir aussi nombreux et aussi empressés. Son cœur en tressaille d'allégresse.* »⁹

Mgr Fabre qui a présidé la cérémonie de la bénédiction de l'orgue exprime sa fierté en ces termes :

« *Ce qu'ici je trouve beau surtout, c'est de voir toutes les classes de la société représentées, et, chose singulière, au milieu de ce mélange, je me sens toujours en famille. (...) Le Collège de l'Assomption offre quelque chose de saillant : c'est la vive affection que les anciens élèves portent à cette maison. Continuez à l'aimer. Elle en est digne.* »¹⁰

La présence d'anciens élèves qui feront l'orgueil du Collège par leur brillante carrière accroît le prestige de la rencontre. Siméon Lesage (13^e), sous-ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, Louis-Amable Jetté (14^e) qui deviendra lieutenant-gouverneur du Québec et Wilfrid Laurier (22^e), futur premier ministre du Canada prendront la parole à tour de rôle.

Le supérieur Dorval présente son allocution finale empreinte de hauts sentiments : « *L'esprit d'union et de charité que nos fondateurs et nos bienfaiteurs nous ont transmis a déjà pénétré dans les cœurs de nos élèves. Eux aussi se sont montrés dévoués et généreux. (...) Oh! Que le bon exemple a de force!* »¹¹

C'est en 1877 que le premier conventum est tenu par le 28^e cours, soit 15 ans après la fin des études. La rencontre comprend un programme de festivités étalé sur une soirée et deux jours dont un au Bois des Écoliers. La formule restera inchangée jusqu'en 1936.



5

12, 13 et 14 juin 1883

Les noces d'or du Collège Une tradition s'est installée

« Un autre demi-siècle allait s'ouvrir. Ne convenait-il pas de signaler l'événement par de nouvelles et grandioses jubilations? Ne fallait-il pas convoquer toute la famille assomptionniste... »¹²

Rejoints par un courrier adressé à tous les anciens professeurs et élèves, ils seront, une fois de plus, nombreux à confirmer leur présence à ce 50^e anniversaire du Collège. Le projet est ambitieux.

Cette fois-ci, le programme s'étale sur trois journées. Il comprend de nombreuses allocutions, sous forme de discours et de sermons. S'entremêlent à ces interventions des activités récréatives et culturelles. Pour la conclusion des festivités, tous sont invités à une excursion au Bois des Écoliers où les jeux et le repas prennent les allures de la tradition.

Anecdote

Messire Norbert Barret, ancien préfet des études, avait une réputation de grande sévérité. Pour l'occasion, il avait choisi de présenter une autre facette de sa personnalité. Maintenant âgé de 80 ans, il a tenu à réciter un poème de 300 alexandrins dédié à son Alma Mater. Assez rapidement, il s'écroule sur la scène. Aussitôt secouru, on lui apporte une chaise. Il insiste pour terminer sa lecture (...) d'une voix tantôt étranglée d'émotion, tantôt ferme et pleine d'un lyrisme enthousiasme.

Pour célébrer dignement cet anniversaire, « ... une Société des Anciens est constituée de cent membres versant chacun \$100 »¹³ pour la construction d'une salle académique visant à accueillir les anciens élèves. Cette initiative constitue une autre marque d'affection des autorités envers sa communauté d'anciens. La toute nouvelle salle est inaugurée lors de la deuxième soirée. Dans son livre Mgr Forget la décrit ainsi : « vaste amphithéâtre artistiquement décoré par le peintre Capello et jugé en ces temps-là presque luxueux. »¹⁴

À cette occasion, les élèves ont présenté la pièce *Arthur de Bretagne*, drame inspiré de Shakespeare et écrit en 1834 par le célèbre médecin français Claude Bernard, inventeur de la médecine expérimentale.

Rappelons que cet édifice aura accueilli de multiples représentations théâtrales et musicales. Rénové en 1950, il sera la proie des flammes le 24 juin 1988. Le site servira à établir la construction du Théâtre Hector-Charland.

13, 14, 15 juin 1893

Les noces de diamant du Collège

Prenant appui sur le succès du rassemblement de 1883, les autorités du Collège convoquent à nouveau ses anciens élèves et toute la famille assomptionniste, ses anciens élèves, pour célébrer le 60^e anniversaire de la fondation du Collège. Cette rencontre vise à : « ... exalter l'œuvre bienfaitrice du collège et à célébrer le 50^e anniversaire de l'ordination de Pierre-Ferréol Dorval, curé de l'Assomption depuis quarante ans, supérieur depuis vingt-sept ans. »¹⁴



Après l'inauguration de la salle académique dix ans plus tôt, « ... s'ajoute pour la famille assumptionniste une nouvelle raison de fierté et d'allégresse : une aile neuve, vaste et claire qu'on bénira au cours des fêtes. »¹⁵ Ils seront 2 000 anciens élèves à répondre à l'invitation de participer à ces fêtes grandioses. Quel rassemblement spectaculaire! Dans un discours fort éloquent, M. le Juge Louis-Amable Jetté (14^e) rappelle l'impact majeur des collèges classiques sur l'éducation des Canadiens français : « ... j'ai constaté partout que les Canadiens français, grâce à l'éducation classique qu'ils reçoivent dans nos collèges, ne sont inférieurs à personne. »¹⁶

Joignant le geste à la parole, « ... le juge Jetté, appuyé par Wilfrid Laurier (22^e) suggère aux anciens d'offrir à l'Alma Mater la traditionnelle corbeille de noces. Spontanément, les convives y versent une somme approchant les \$ 40 000. » Près de 100 ans plus tard, cette bâtisse a fait l'objet d'une consolidation au début des années 1990. Depuis ce moment, elle porte le nom de Wilfrid-Laurier.



27-28 avril 1898

Des lendemains glorieux

À la veille de franchir les premiers pas dans le XX^e siècle, le Collège va célébrer les mérites de deux de ses plus illustres anciens élèves. Ces anciens ont atteint les plus hauts échelons de l'administration publique. Ils font la fierté de leur Alma Mater d'autant plus qu'ils ont gardé de forts liens d'attachement à leur Collège par leur présence assidue aux grands rendez-vous des anciens élèves.

La visite de Louis-Amable Jetté

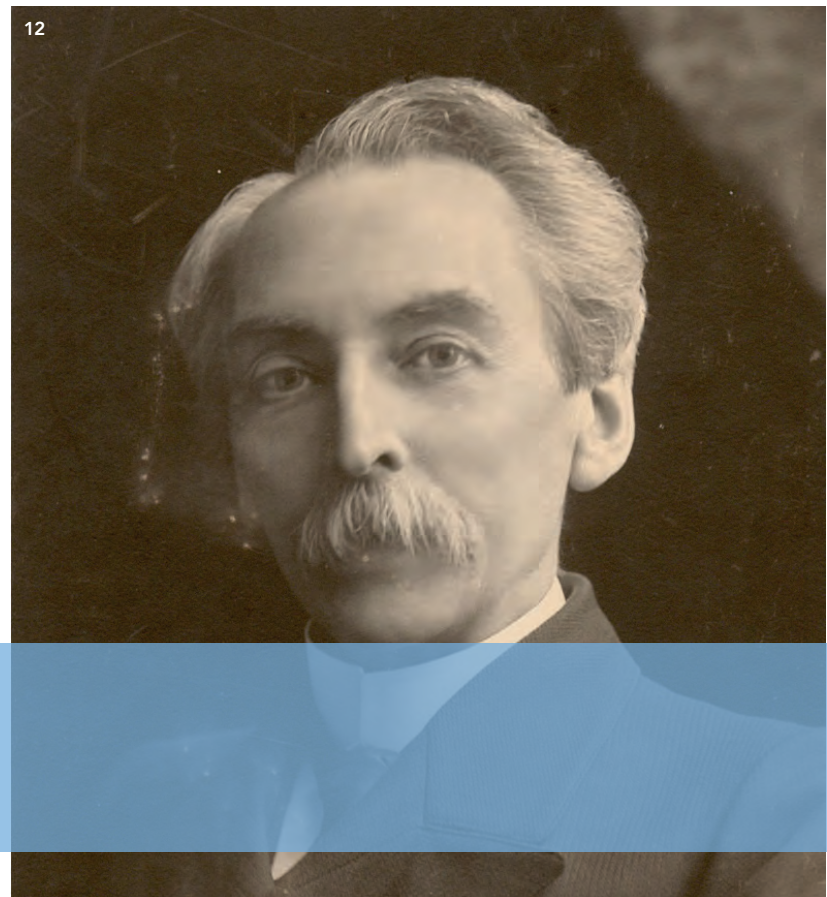
L'Alma Mater accueille le lieutenant-gouverneur du Québec Louis-Amable Jetté (14^e) qui vient d'être nommé à ce poste prestigieux. Déjà, plusieurs anciens élèves se sont distingués tant dans la hiérarchie ecclésiastique que dans l'administration de la chose publique. Le juge Jetté, durant toute sa carrière, a manifesté sa reconnaissance et sa fierté envers son Collège.

Une fois de plus, la salle académique est bondée pour célébrer la belle carrière de l'invité d'honneur. Ses confrères du 14^e cours forment une haie d'honneur pour l'accueillir. Le supérieur présente une adresse touchante à son ancien élève : « *Votre visite est (...) pour nous (...) une réjouissance de famille : elle nous permet de nous associer publiquement et officiellement au pays tout entier qui a salué votre élévation comme la digne récompense d'une vie consacrée à l'étude et au bien de la société.* »¹⁷

Dans son allocution, le lieutenant-gouverneur a voulu saluer Wilfrid Laurier, récemment élu premier ministre du Canada : « *... cet homme d'état qui, par sa largesse de vues, s'est imposé à l'admiration du pays tout entier, je suis fier de l'honneur qui en rejaillit sur cette maison et sur nous tous, puisque, nous pouvons le dire avec orgueil, il est aussi de la famille.* » À l'intention des élèves présents, il ajoute : « *... que la pensée de la Patrie vous soutienne aussi dans ces épreuves et vous fortifie dans vos luttes !* »¹⁸



Son arrivée par convoi spécial par le p'tit Tardif.



11, 12, 13 juin 1901

La visite de Wilfrid Laurier

La visite de Laurier se termine par des agapes fraternelles d'usage avec 800 anciens élèves. Ce repas revêt des airs de repas de famille « où des frères se livrent à d'intimes confidences. »²²

Le distingué invite prolonge son séjour jusqu'au lendemain pour revoir son vieux collège, pièce par pièce...



L'arrivée de Laurier au Collège

L'invitation peut paraître tardive alors que le plus illustre de ses anciens vient d'être reconduit dans ses fonctions de premier ministre du Canada lors de l'élection de 1900. Voilà un premier exemple qui explique que le Collège a toujours entretenu des liens troubles avec la politique en croyant ainsi, à tort ou à raison, éviter les divisions au sein de ses ouailles. La réponse au télégramme d'invitation reçu par Laurier ne laisse planer aucun doute : « Parmi toutes les félicitations que j'ai reçues à l'occasion des élections générales, il n'y en a pas qui m'ait fait plus plaisir que celle qui m'est venue de mon Alma Mater. Je suis toujours fier d'avoir été élève du Collège de l'Assomption. »¹⁹

En route pour ce rendez-vous, Laurier fera plusieurs arrêts dont celui du Bout de l'Île pour annoncer la construction du pont reliant Montréal à Charlemagne. Dans son allocution, Israël Tarte (28^e) explique avec humour : « Sir Wilfrid (...) n'est pas seulement un constructeur de ponts d'acier, mais il est aussi un constructeur de ponts politiques. »²⁰ L'orateur explique ainsi avec humour son passage du bleu au rouge après avoir traversé le pont de Sir Wilfrid Laurier.

Le visiteur est accueilli en triomphe à L'Assomption. Le soir, à la salle académique, il reçoit les hommages par la voix du Supérieur Villeneuve dont le texte a subi quelques ajustements dans sa version écrite afin de calmer les remous liés à la partisanerie.

« L'Alma Mater est sensible (...) à une gloire qui, de vous, rejaillit sur elle-même. Cependant, elle ne l'est pas moins à l'affection filiale que vous lui avez (...) conservée... »²¹



Ces deux importantes visites viennent confirmer l'attachement des anciens élèves au Collège et pavent la voie à la création de l'Association des anciens.

15



Israël Tarte, Wilfrid Laurier et Louis-Amable Jetté.



58^e cours : la 1^{re} mosaïque conservée.

1922

L'Amicale de 1922

La création de l'Association des anciens

Ce qui surprend le plus, ce n'est pas tant que le Collège ait formé de grands hommes, mais plutôt le solide attachement que ceux-ci ont entretenu envers leur Alma Mater. Et, derrière ces grands hommes se profilent les nombreuses silhouettes de tous ceux qui cultivent leur attachement au Collège. Ce sentiment d'appartenance largement partagé est fondé sur les liens solides que le Collège a cultivés envers ses anciens élèves dès les premières années de son existence. La ferveur de cet attachement s'est constamment renouvelée au fil des années. À la veille de célébrer son deuxième centenaire en 2032, le Collège peut fièrement s'enorgueillir d'avoir conservé ces liens sincères bien vivants.

Ce n'est donc pas étonnant qu'après 90 ans de fréquentation assidue, l'idée de créer une association d'anciens élèves ait fini par se concrétiser.



C'est à l'initiative du chanoine Napoléon Morin (50^e) qu'ont eu lieu les premières rencontres en vue de former un regroupement d'anciens pour la naissance : « ... d'une association forte vivante et dévouée à tous les intérêts de l'Alma Mater. »²² Un groupe se réunit pour établir les statuts et règlements de l'organisme dont la devise sera *In amore fraternitatis*.



In Amore Fraternitatis

PREMIÈRE RÉUNION ANNUELLE

DE L'ASSOCIATION DES
ANCIENS ÉLÈVES DE
L'ASSOMPTION

CONVOCATION GÉNÉRALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE

RAPPORT DES FÊTES

LE 30 MAI
— 1922 —

À l'automne 1921, le comité provisoire s'empresse de diffuser l'information qu'en mai 1922 se tiendra la première Amicale de la nouvelle Association des anciens.

Au mois de mai, par la voix du Supérieur Élisée Hébert (81^e), l'invitation est lancée; « *Le 30 mai, L'Alma Mater vous ouvrira toutes grandes ses portes comme déjà elle vous ouvre ses bras.* »²³

Dans ce volumineux *Rapport* de 90 pages, on retrouve tous les détails entourant l'événement.

Une importante part du Rapport est consacrée aux nombreux discours et sermons prononcés lors de la journée. On peut y consulter la liste de ceux qui ont signé les registres ce jour-là. L'Association des Anciens publiera un rapport des Fêtes pour les trois premières Amicales avant qu'il ne devienne *Souvenir* à compter de 1925, puis *Le souvenir* en 1929.

« *L'Association des Anciens Élèves du Collège de l'Assomption compte 626 membres. Des 700 anciens Élèves qui ont assisté à la fête du 30 mai 1922, 425 étaient membres de l'Association.* »²⁴

Ces statistiques témoignent que l'attachement des anciens élèves est profond et durable. Le siècle qui suivra cette première Amicale ne fera qu'entériner la ferveur de la longue lignée d'anciens et d'anciennes qui se réclament d'être un ancien, une ancienne à chaque fois qu'il se présente en ajoutant à son nom le numéro de son cours.



1932-1933

Le Centenaire du Collège

En préparation à cette fête, le 3 juin 1931, les autorités procèdent à la bénédiction de l'aile du Centenaire, récemment construite. Dans son allocution, M. le Supérieur rappelle que « *L'institution qui vous accueille aujourd'hui, est née d'une pensée de foi et de patriotisme, à un âge où notre âme était menacée dans son Credo religieux, et notre race dans ses libertés sociales.* »²⁵

La table était mise pour la célébration du centième anniversaire du Collège. Son Association des anciens atteint ses dix années d'existence avec une belle vigueur. Les Amicales ont été l'objet de grands rassemblements et tout indique que cette réunion annuelle sera grandiose pour l'occasion.



L'un des faits marquants est la publication du volume *Histoire du Collège de l'Assomption* de l'abbé Anastase Forget. Celui-ci fut déclaré « *l'âme de nos Fêtes.* » L'auteur y relate les cent premières années de l'institution. L'œuvre constitue une référence qui explique avec force détails les grands moments qui ont caractérisé le développement de l'institution. Les premiers mots de sa préface donnent le ton général de l'œuvre : « *Cet ouvrage est un livre de famille.* » L'auteur ajoute qu'il n'a « *... que cette ambition de resserrer l'union des membres de la grand famille assomptionniste autour de notre Œuvre aimée...* »

1933

Dès 1927, « ... un comité est fondé qui porta le nom de Comité de Souscription du Centenaire du Collège de l'Assomption. » qui, deux ans plus tard, lance une campagne sous le nom de « La cueillette des cent roses. » En plein cœur d'une crise économique, plusieurs anciens ont dû travailler vaillamment en multipliant les assemblées de délibérations afin d'organiser la mobilisation pour la collecte de fonds. Le défi principal consiste à établir des listes d'anciens en espérant rejoindre le plus grand nombre. Un sous-comité américain sera mis sur pied. Bien que l'accueil ait été enthousiaste, l'objectif fut loin d'être atteint. Les archives consultées restent muettes quant aux sommes amassées, sauf ces quelques mots : « ... un mot de la souscription. Il arrive souvent que par le jeu des causes secondes, Dieu force ceux qu'Il aime à avoir confiance uniquement en lui. Sous ce rapport, nous pouvons nous considérer comme des privilégiés. »²⁶

Le programme des Fêtes s'étale sur trois journées. D'abord, une messe d'action de grâces à l'église paroissiale est célébrée. Les élèves de tous les cours circulent dans les rues jusqu'au Collège. En après-midi, des présentations artistiques se déroulent à la salle académique.

« Que le Collège de l'Assomption nous donne des travailleurs intellectuels. Nous avons des bras, il nous faut des cerveaux. Il y a chez nous je ne sais quelle paresse intellectuelle, quelle horreur de l'effort intellectuel. »²⁷

« On nous assure déjà que 1 200 anciens élèves de l'Assomption répondront aux pressantes invitations des directeurs ... »²⁸ Les autorités confirment qu'il ne sera pas question d'argent, mais plutôt de fierté et de reconnaissance. Or, c'est plutôt 1 600 anciens qui participeront à ces fêtes. Elles ont eu un retentissement important par la voix des journaux quotidiens : *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Droit*.



1935

Le retour de la tradition des conventums

« ... 25 septembre 1935. Grande fête (...) L'Alma Mater reçoit, réunis en conventum, ses anciens élèves du 80^e cours, classe 1912-1920. »²⁹

Le rapport annuel de l'Association, *Le Souvenir de 1935*, indique comme événement extraordinaire le retour d'une vieille tradition : « En effet depuis huit ans, il n'y a pas eu de conventum au Collège. »³⁰ Pour l'occasion, les membres du 80^e cours offrent au Collège un monument qui se dresse au fond de la cour : « ... un monument à la gloire de la Vierge de Lourdes. » La grotte, qui deviendra une référence pour tous, fera office de témoignage concret de l'attachement de ses anciens élèves à leur Alma Mater.



Le journal *L'Essor*

Le journalisme étudiant entame son âge d'or avec la publication du 1^{er} numéro de *L'Essor* en 1941 qui s'étale sur trois décennies. André Langevin (102^e), épaulé de Camille Laurin (102^e) et Guy Rocher (103^e) en seront les premiers artisans.

Rappelons que le conventum comportait une visite au Bois des Écoliers pendant laquelle les anciens allaient déterrer la bouteille dans laquelle ils avaient scellé leur choix de carrière. Cette année-là, « ... une immense clameur ou plutôt un chant de triomphe annonce que les élèves ont trouvé la bouteille. Tous les membres du 80^e cours se reportent aux jours sombres du printemps 1918 alors que la conscription faisait rage dans leurs rangs. »³¹

Si les liens entre le Collège et ses anciens ont périodiquement montré quelques faiblesses, le cadeau du 80^e cours arrive à point pour raviver la ferveur.

Ce rituel fait toujours partie des activités annuelles de l'Association, mais on a cessé de programmer la traditionnelle visite aux Bois des Écoliers avec son menu traditionnellement copieux de crêpes et de fèves au lard.

L'année suivante, le 81^e cours offre la grille en fer forgé, à l'entrée du Collège.



1946

1946

Les noces d'argent de l'Association

C'est au tour de l'Association des anciens de fêter un anniversaire. Le succès se confirme une fois de plus. Les fibres de fierté et de reconnaissance vibrent pour le 25^e anniversaire de l'Association. Le discours du Supérieur en témoigne par ces mots : « *L'Alma Mater jette avec vous un regard ému de fierté pour constater la vitalité et l'efficacité croissante de notre association.* »³²

« *Le 24 mai 1946, on descendit à l'Alma Mater. Le défilé fut long : 325 anciens rencontraient 315 jeunes.* »³³ La 25^e Amicale des anciens connaît un vif succès.

« *Ce qui mérite une mention nouvelle, aujourd'hui, c'est l'accueil bienveillant que nous trouvons auprès de nos anciens quand nous nous adressons à eux dans nos entreprises ou nos difficultés pour prendre conseil ou pour leur demander une assistance. Et vous ne sauriez croire comme il est bon et réconfortant l'accueil qui nous est fait.* »³⁴

« *Ce qui mérite une mention nouvelle, c'est la générosité des Conventums. Ils se réunissent (...) et ils contribuent avec enthousiasme à l'aménagement et à l'embellissement de la maison et des cours de récréation.* »³⁵

Le Conventum du 90^e cours réunit 35 anciens les 3 et 4 juin 1946. Ils présentent un don de plus de 1 000 \$ pour améliorer l'éclairage de la cour de récréation.

Lors de leur conventum, le 17 octobre 1946, le 91^e cours poursuit la nouvelle tradition du cadeau-souvenir à l'Alma Mater sans en préciser ni l'objet, ni la somme, sinon l'ajout de 150 \$ de la part du docteur Carle pour l'achat de fauteuils à la salle d'étude.



1958

125^e anniversaire du Collège

C'est une préparation de longue main qui se met en branle, dix ans plus tôt, pour la célébration du 125^e anniversaire du Collège en 1958. Dès l'Amicale de 1947, une souscription est lancée par l'exécutif de l'Association pour un laboratoire de chimie ajusté aux normes scientifiques du moment. Il est aménagé dans le corridor face à l'entrée principale. L'objectif de 5 000 \$ est dépassé.

L'année 1950 s'avère aussi annonciatrice du rôle majeur que jouera l'Association des anciens pour cette occasion. D'importantes constructions se réaliseront en ce milieu de siècle avec l'aide des anciens. La salle académique fera l'objet d'une rénovation majeure. Un nouvel aréna s'ajoute aux dépendances du Collège. Le 21 décembre 1951, il sera inauguré par les joueurs du Canadien, dont Maurice Richard. Puis, dans le corridor à gauche de l'entrée principale, on aménage un salon de musique qui prendra le nom de « *discothèque* ». Celle-ci servira d'initiation à l'écoute de la musique classique.

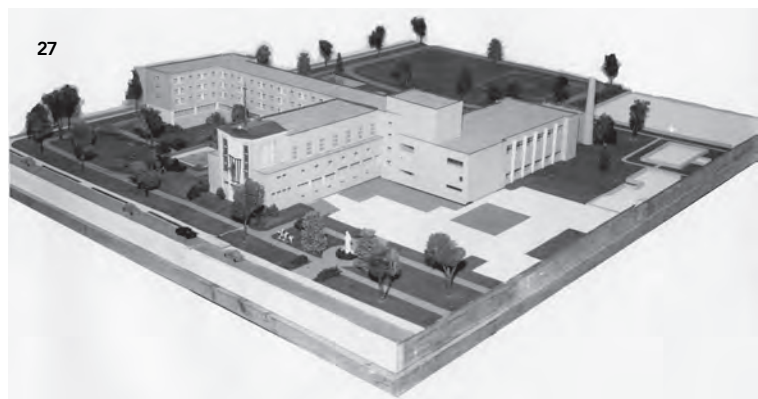
Ces élans avant-coureurs laissent présager des airs de grande fête. La poursuite des grands idéaux nécessite d'importants investissements. Bien sûr, les autorités veillent à ce que le Collège continue d'offrir une formation de pointe ajustée aux nouveaux développements pédagogiques. Les subventions du gouvernement s'y rattachent. L'Association des anciens demeure une source plus que fiable pour combler les besoins majeurs à cette fin.



Don du 98^e cours.

Une construction majeure

Pour l'Association des anciens, les fêtes du 125^e anniversaire du Collège s'étendront de la 37^e Amicale de 1958 jusqu'à la 38^e, en mai 1959. Le fait saillant de cette année est la construction de l'aile collégiale. Le rez-de-chaussée est constitué de classes et de laboratoires. Les trois autres étages sont réservés à des chambres individuelles pour les pensionnaires.



Une spectaculaire chapelle jouxte le bâtiment. Le lien entre les bâtiments anciens et les nouveaux est assuré par un édifice renfermant une nouvelle salle de récréation et un gymnase, depuis trop longtemps attendu, auxquels s'ajoutera une salle de quilles au sous-sol, deux ans plus tard.

Une fois de plus, la communauté d'anciens manifesterà son attachement à son Alma Mater. Elle le fera non seulement par un généreux soutien financier totalisant 300 000 \$, mais aussi par une participation importante aux diverses manifestations entourant l'événement.



Des anciens réunis lors de la construction.

Tout au long de cette année, dix manifestations auront lieu. Elles sont parrainées par des anciens auxquelles participeront les élèves et même les parents. Elles comportent des conférences, des débats et des anniversaires. Parmi ces rendez-vous, notons la réunion pédagogique des professeurs actuels et des anciens élèves sous le titre « À l'école des Anciens et des Modernes. »³⁶

Pour l'ouverture solennelle des Fêtes, l'Amicale de 1958 s'étale sur trois jours. La deuxième journée porte le titre de À l'école des parents dont la présence est exceptionnelle ; on compte 1 500 convives. Dans son discours, lors du banquet tenu à l'aréna, le porte-parole des Anciens devenu parent, M^e Paul Langlois (86^e) s'exprime ainsi : « ... le Collège se refuse à vieillir et nous félicitons les autorités des projets d'avenir, d'agrandissement et d'embellissement dignes des meilleures maisons d'éducation. »

Pour le souper de la troisième journée de cette Amicale, un autre banquet s'est tenu à l'aréna en présence de nombreux dignitaires dont le premier ministre du Québec, Maurice Duplessis et le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal. L'aréna est rempli à craquer.

« On est douze cents venus de la mappemonde. Les élèves actuels se joignent à leurs aînés. L'atmosphère est typiquement assomptionniste : musique entraînante, rires, explosions de joie, salutations de frères qui se rencontrent après une longue absence, une vraie marmite en ébullition. »³⁷



Dans son discours à l'adresse des anciens, le Supérieur Mgr Henri Langlois souligne : « L'histoire de notre collège est jalonnée de dons substantiels qui ont permis à l'institution de se maintenir, de se développer et de progresser, et il n'y a pas un grand anniversaire qui ait été célébré sans une souscription abondante des Anciens et sans une construction. »³⁸





L'Amicale de 1959 clôtura les fêtes du 125^e anniversaire. Une brochure abondamment illustrée est publiée pour témoigner de la somptuosité de cet anniversaire dont les retombées ont donné au Collège l'élan qui lui a permis d'entrer dans la modernité en s'appuyant sur la sollicitude de sa communauté d'anciens dont l'attachement s'est manifesté une fois de plus.

En 1960, l'éducation physique fait son entrée officielle dans le programme d'études.



1977

Création d'un fonds de bourses

Cette date marque un premier pas vers la création d'une fondation visant à soutenir la mission éducative du Collège. Rappelons qu'après l'interruption de la tradition du conventum qui consiste à célébrer le 15^e anniversaire de la fin des études au Collège, celle-ci renaît en 1935. Les anciens du 80^e cours offrent comme cadeau de reconnaissance la grotte au fond de la cour. À compter de cette date, lors du conventum, chaque cours remet un don au Collège en remerciement de l'accueil reçu. Les dons sont généralement de l'ordre de 1 000 \$ à 2 000 \$. Vu le petit nombre de finissants durant ces années, ces montants peuvent être considérés comme généreux.



LA PAROLE EST AU PRESIDENT

Chers amis

L'ASSOCIATION DES ANCIENS DU COLLEGE DE L'ASSOMPTION est une auto antique de grande valeur qui a été conservée précieusement depuis de nombreuses années, et qui a marché, très bien huilée, sans de grosses réparations.

Il semble que cette année le Conseil a jugé qu'il y avait lieu d'effectuer des réparations importantes.

Tout d'abord, à la suggestion du 122^e cours, une fondation destinée à offrir des bourses d'études à des étudiants a été mise sur pied et les règlements généraux de l'Association ont été amendés pour prévoir la création et l'administration de ce comité.

De fait, le 122^e cours a fait un don à cette fondation d'une somme de \$2,325.00 et l'Association des Anciens a elle-même versé à ce fond \$2,675.00, le tout formant une somme totale de \$5,000.00.

L'Association prend les dispositions nécessaires pour que soient émis des reçus de charité pour les donataires.

De plus, les efforts consacrés à mousser une plus grande participation des anciens à l'Association ont été couronnés de succès et, de fait, l'Association l'an passé, comptait 800 membres et l'on escompte que, cette année, le chiffre atteindra les 1000 membres.

Article 42A

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Afin de faciliter la poursuite des études aux étudiants réguliers du Collège de l'Assomption qui sont dans le besoin, ou dans le but de créer ou d'assister toute oeuvre éducative digne de l'encouragement de l'Association, le Conseil de l'Association pourra recevoir et utiliser à cet effet des dons de toute nature et de toute provenance. Ces fonds seront consolidés avec des fonds identiques de la Corporation du Collège de l'Assomption.

Ils seront administrés par un comité nommé par le Conseil d'Administration de l'Association et par le Conseil d'Administration de la Corporation du Collège de l'Assomption et composé de sept (7) membres dont au moins cinq (5) seront membres titulaires en règle de l'Association et dont devront faire partie le Président de l'Association et le recteur du Collège de l'Assomption, le Trésorier de l'Association et le Directeur des Finances du Collège de l'Assomption.

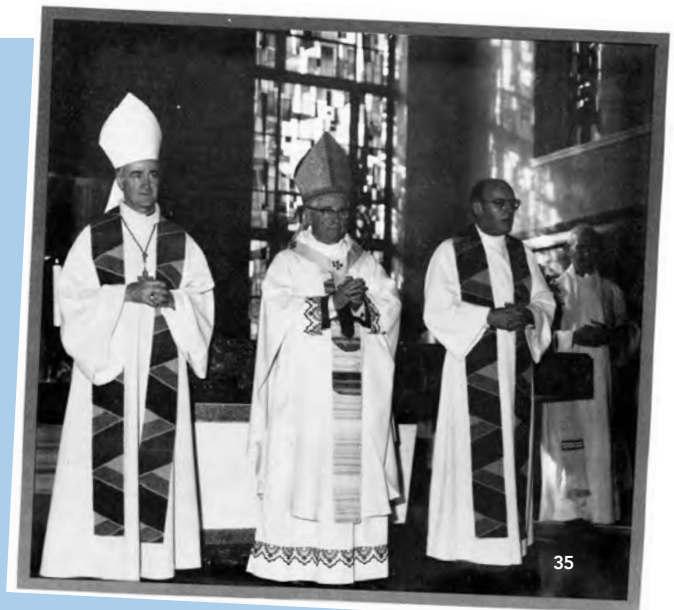
Dans un souci de transparence et d'efficacité, les dons accumulés furent remis à la Corporation du Collège qui les a transférés dans la Fondation Labelle-Meilleur. C'est par le biais de cette fondation que la campagne de souscription pour une salle de spectacle régionale fut menée par l'Association des anciens de 1987 à 1993. Le Collège a veillé à la construction du complexe sportif (2008). Enfin, l'actuelle Fondation du Collège de l'Assomption a remplacé la Fondation Labelle-Meilleur dans les campagnes de souscription qui ont suivi pour la construction du complexe sportif (2008) et pour la consolidation de l'édifice de la chapelle, pour l'aménagement du Parc sportif René Gaboury, pour la rénovation de la Vieille Chapelle, pour les bourses d'études et pour les projets innovants.

De cette belle idée de créer un fonds de bourses jusqu'à la création de la Fondation du Collège de l'Assomption, on peut retracer la qualité et l'assiduité du soutien des anciens à leur Alma Mater. Les liens très étroits que l'Association des anciens a entretenus de façon assidue depuis 100 ans sont une source de fierté légitime. En 2023, le Fonds de bourses géré par la Fondation actuelle a atteint 1 M \$.

1982-1983

Le 150^e anniversaire du Collège

L'activité principale qui marque cet anniversaire est sans conteste l'Amicale de mai 1983 où 1 000 anciens et anciennes participent au banquet tenu dans le gymnase. Plusieurs activités sont organisées en cours d'année afin de sensibiliser les élèves du secondaire au passé glorieux du Collège.



Agenda 1983

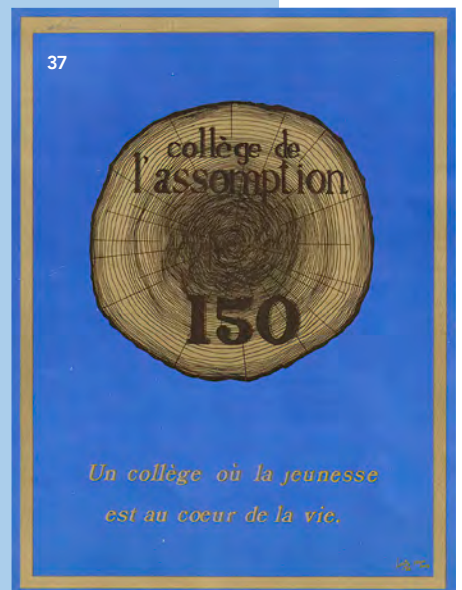


COLLÈGE DE L'ASSOMPTION
150 ans

36

Cet anniversaire marque le début de l'utilisation de l'Agenda du Collège au secondaire, laquelle utilisation se prolongera jusqu'à ce qu'il soit transformé en version électronique.

Un concours auprès des élèves du secondaire visant à illustrer cet anniversaire : Paul Brochu (146^e), élève de 5^e secondaire, remporte la palme pour l'affiche qui illustre les 150 couches qui déterminent l'âge de l'arbre qui symbolise le Collège.



1983

En 1983, l'équipe du tonnerre de l'éducation physique. Derrière : Julien Gariépy (132^e), François Le Beau (127^e), Roger Leblanc; À l'avant : Paul Germain, Marielle Jobin (131^e), Hélène Tibi et Gérald Labrosse.



À l'occasion du 150^e anniversaire, le 1^{er} club d'excellence est formé pour le basketball, époque classique.



Le premier préconventum a eu lieu à l'automne 1986. Cette nouvelle activité régulière de l'Association relève de l'initiative du 142^e cours.

1987-1991

La campagne pour la construction d'un théâtre

La vétusté de la salle académique force les autorités du Collège à envisager la construction d'un auditorium pour permettre aux élèves d'y tenir des représentations artistiques dans le cadre de leurs cours et de leurs activités parascolaires. Ce projet culmine au moment d'un sommet économique de la région de Lanaudière au début des années 1990. Le Collège y présente des projets structurants dont celui d'une salle de spectacle.



42

Aujourd'hui, les succès accumulés par le Théâtre Hector-Charland, à la veille de ses 25 ans, ont été à la mesure des ambitions de départ. Son directeur général, Claude de Grandpré (142^e) a conduit au rayonnement du Théâtre tant à l'échelle nationale qu'internationale.



41

Les énergies déployées et la qualité des dossiers présentés par la direction du Collège ont permis d'obtenir l'aval du gouvernement pour la construction d'une salle de spectacle régionale. La réponse des anciens a permis d'atteindre l'objectif fixé. La ferveur et la ténacité des autorités du Collège ont fait le reste.

Cette ouverture sur le milieu a permis au Collège de valider de façon spectaculaire son rôle de développeur, rejoignant ainsi son ADN d'acteur majeur d'influence qui marque toute son histoire. Ce projet soutenu par ses autorités et par sa communauté d'anciens a permis au Collège de l'Assomption de contribuer activement au développement d'un milieu de vie riche en continuité de sa mission d'éducation élargie.



43

Première pelletée de terre.



44

1991

1991

Les Laurier de l'Association

Sous la présidence de l'Association des anciens et des anciennes de Guy Avon (118^e) et à son initiative, les Laurier sont créés. Ces récompenses visent à reconnaître les mérites d'un ancien ou d'une ancienne, d'un enseignant ou d'une enseignante, d'un ou d'une élève qui, par leur travail et leur influence se sont démarqués de manière exceptionnelle dans leur sphère d'activités, contribuant ainsi à stimuler la fierté d'appartenir à une longue lignée de personnes formées au Collège.

Ces récompenses sont décernées par l'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption en souvenir de Sir Wilfrid Laurier (22^e).



45

Guy Avon (118^e) et Yves Bertrand, concepteur de la médaille (114^e).

Laurier

Attribué à un ancien ou une ancienne qui s'est distingué(e) de façon exceptionnelle dans son champ d'activité professionnelle.

Laurier

Attribué, de son vivant, à un éducateur ou une éducatrice du Collège considéré(e) comme remarquable par ses anciens élèves et par ses pairs.

Laurier de bronze

Attribué à un ou une élève du Collège qui a su maintenir un équilibre entre l'obtention de résultats scolaires au-dessus de la moyenne et une implication sociale qui a marqué la communauté étudiante.

En 1993, l'Association crée le Conseil des gouverneurs constitué des anciens présidents de l'Association et des récipiendaires des Laurier d'or et d'argent et des membres honoraires. Le conseil des gouverneurs agit en qualité de « Conseil des sages de l'Association ». À ce titre, il peut être appelé à formuler son avis et présenter ses recommandations sur toute question que le Conseil d'administration juge à propos de lui soumettre.



46



47

Albert Millaire (116^e), premier Laurier d'or.

1997

75^e anniversaire de l'Association des anciens

Lors de l'Amicale du 10 mai 1997, sous la gouverne du président René Didier (127^e), le comité organisateur qui a travaillé à concocter le programme d'activités pour souligner le 75^e anniversaire de l'Association n'a pas ménagé ses efforts, comme en fait foi le programme de la journée. Plusieurs sites d'exposition ont permis de mettre en valeur les productions et les activités réalisées par les anciens durant et après leur vie collégiale. Plusieurs activités ont eu lieu tout au long de cette année d'anniversaire. En 2001, L'Association change son nom pour l'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption.



400 personnes ont participé à l'Amicale 1997.



Le 30 mars 1995, plus de 2 ans avant l'événement, le comité organisateur est à pied d'œuvre.



Le comédien Martin Drainville (144^e) et le concepteur Michel Desnoyers (140^e) présentent le nouveau logo de l'Association.

PROGRAMME : FÊTE DE L'AMITIÉ 52

Programme

Samedi, 10 mai 1997

13 h 00 Ouverture des sites d'exposition

La Galerie d'art des anciens et des anciennes

L'expo théâtre: les programmes des pièces de théâtre jouées au Collège depuis la construction de la salle académique en 1883

La vie quotidienne au Collège de l'Assomption

Le scoutisme au Collège de l'Assomption durant les années 1940 à 1972

Les clubs d'excellence de différents sports

Une rétrospective des activités du 75^e anniversaire

14 h 30 Assemblée générale annuelle de l'Association

15 h 30 Célébration liturgique sous la présidence de Mgr André Ripost (122^e) et des prêtres, membres du 107^e cours fêtant leur 50^e anniversaire de fin d'études.

Une quarantaine de prêtres, anciens élèves ou éducateurs, concélébreront à la messe d'action de grâces. La chorale de la paroisse de l'Assomption assurera le chant. La célébration aura lieu dans la chapelle de l'aile de 1959.

16 h 30 Apéritif

17 h 00 Rencontre avec le recteur, M. Normand Therrien

Sujets: L'avenir du Collège; le Collège régional de Lanaudière; le projet de construction de la nouvelle salle de spectacle.

18 h 00 Souper du 75^e

19 h 30 Remise des Lauriers 1997

Laurier d'or: M. Henri Mercier, architecte, 85^e cours

Laurier d'argent: M. Gérard Labrosse, éducateur physique à la retraite

Laurier de bronze: un élève du collégial dont le nom sera dévoilé sur place

20 h 00 Activités libres.

- La boîte à chansons présentera plusieurs numéros d'anciens et d'anciennes.
- Le casino. On pourra tenter sa chance et vérifier si on a perdu ses habiletés au billard.
- La discothèque, pour s'y dégoûter les muscles endormis.
- Le boudoir, pour s'y détendre, y discuter et jeter un coup d'œil sur le déroulement du 75^e.
- Les salons privés, mis à la disposition des cours jubilaires, pour s'y rencontrer en famille.

Nous vous offrons deux possibilités d'inscription:

Le souper et les activités en soirée : 40 \$ par personne.

Les activités, en soirée seulement : 15 \$ par personne.

20 Avril 1997 *Bulletin des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption*



Dès 13 h, les participants ont pu visiter le site consacré à l'exposition de 54 œuvres créées par 23 anciens et anciennes.



Le groupe d'anciens nommés au club d'excellence Football (époque classique)



La pièce La céleste bicyclette, mettant en vedette Albert Millaire (116^e) a été présentée au Théâtre de la Vieille-Chapelle le 19 octobre 1996. C'est dans ce lieu que les activités de diffusion de la Corporation Hector-Charland ont commencé avant l'ouverture du Théâtre Hector-Charland.



Dans le cadre des festivités du 75^e, une activité impliquant les anciens membres des scouts du Collège (1942-1972) avait eu lieu le 15 septembre 1996 au parc de l'Île-Label à Repentigny. Lors de l'Amicale, une présentation de photos de cet événement a eu lieu.



Cette célébration liturgique s'avère la dernière messe célébrée dans la chapelle érigée en 1958-1959. La messe, présidée par Mgr André Rivest (122^e), concélébrée avec une quarantaine de prêtres, constitue un des points culminants de cette Amicale du 75^e anniversaire.



58

Les participants ont assisté à la remise des Laurier de 1997 à Henri Mercier (85^e) Laurier d'or, à Gérald Labrosse Laurier d'argent et à Simon Gaudet (159^e) Laurier de bronze.



59

Avant le souper, le recteur Normand Therrien entretient l'assemblée sur des projets majeurs impliquant le Collège et qui sont devenus réalité, soit le Cégep régional de Lanaudière et la construction d'une salle de spectacle régionale, devenue le Théâtre Hector-Charland.



60

Les invités ont été conviés à participer à des activités libres dont La boîte à chansons : Le troubadour, spectacle présenté au Café étudiant, mettant en vedette des anciens et anciennes.

2008-2009

Le 175^e anniversaire du Collège



Lors de l'Amicale 2008, on inaugure le nouveau Salon des anciens, adjacent à l'entrée principale. Déjà, l'intérêt se porte sur la construction du complexe sportif qui sera bientôt terminée.

La construction du complexe sportif

Ce 175^e anniversaire est brillamment souligné par l'inauguration du complexe sportif en septembre 2008. La campagne de financement menée par la direction du Collège atteint l'objectif de 1,7 M \$ amassés auprès des anciens et anciennes ainsi que des partenaires d'affaires du Collège.



Une fois de plus, les anciens et les anciennes expriment leurs forts liens avec l'institution. L'architecte Éric Gauthier, qui avait conçu les plans du Théâtre Hector-Charland en 1998-1999, réussit un 2^e coup de maître. C'est un éloquent résultat pour appuyer la mission éducative de l'Alma Mater. Plus de 500 convives sont réunis dans le nouveau gymnase.





Jean-Baptiste Meilleur (Julien Gariépy, 132^e), Louis-Joseph-Charles Cazeneuve (Martin Drainville, 144^e) le curé François Labelle (Marc-André Blain, 155^e), et Amédée Marsan (Gilles Gélinas, enseignant de français) accueillent les anciens lors de l'Amicale de 2009.



65



66

Ces nouvelles installations constituent un bel hommage aux nombreux athlètes qui ont fièrement porté les couleurs du Collège.



67

Souvenir de la Super Amicale avec des récipiendaires des Laurier depuis 1991.



Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption
87^e réunion de l'Amicale le samedi 2 mai 2009
175^e anniversaire du Collège

Lancement du livre *Une histoire du Collège de l'Assomption (1960-2008)*.



En 2014, dans la suite du 175^e anniversaire, paraît le livre *L'éducation physique, une histoire de cœur et de passion* de Paul Germain. Appuyé de nombreux collaborateurs, l'auteur retrace les grands moments de l'éducation physique de 1960 à aujourd'hui.

2017-2021

2022

La campagne majeure a trois nouvelles cibles

La Fondation du Collège de l'Assomption sollicite à nouveau les anciens et les anciennes ainsi que la communauté d'affaires pour soutenir la mission du Collège concernant trois nouvelles cibles qui s'ajoutent au *Fonds de bourses d'études* :

- la stabilisation des bâtiments de la chapelle
- l'aménagement d'un terrain synthétique pour la pratique des sports
- les projets innovants

Plusieurs anciens et anciennes se mobilisent dans le cadre du projet de désignation d'une avenue identifiée à leur cours.

Le résultat final de cette campagne dépasse les 4 M \$.

2022-2023

Le centenaire de l'Association des anciens et des anciennes

L'Association des anciens et des anciennes avait dû mettre son drapeau en berne pour marquer l'annulation des rendez-vous printaniers de 2020 et 2021 en raison de la pandémie qui a sévi durant ces années. Il s'agissait d'une première dans l'histoire centenaire de l'Association. Les deux dernières pages de son registre centenaire allaient demeurer blanches. On aurait dit qu'à la veille de son centenaire, la tradition avait voulu reprendre son souffle avant de tourner la page pour mieux s'attaquer aux défis qui l'attendaient. C'est donc avec une frénésie certaine que tous et toutes anticipaient le retour de la tradition. L'Amicale 2022 ouvrait donc le deuxième tome de son registre en souhaitant que sa première page soit noircie des noms du plus grand nombre pour célébrer son centenaire.

Le comité organisateur avait concocté un programme spécial pour l'occasion incluant des activités sportives et culturelles.



72



73



74

Le 115^e cours recueille 85 000 \$ pour son avenue.



75



76



Les Laurier

Une cérémonie des Laurier est présentée pour la première fois à la Vieille Chapelle à 16 h au cours de laquelle les récipiendaires des années 2020 et 2022 ont été honorés. Un clin d'oeil à la tradition inaugurée en 1991 d'une cérémonie présentée au cours du repas.

77

Inauguration du Parc sportif René Gaboury



78



79

Témoignages

En collaboration avec l'Association, la Fondation a réalisé des capsules vidéo *Témoignages d'anciens et d'anciennes* sous le thème *Cent ans de rencontres et d'amitié*.



Guy Rocher (103°).

Création d'une ligne du temps

Vingt dates marquantes du développement de l'attachement des anciens et des anciennes à leur Alma Mater sont affichées à l'occasion de l'Amicale 2022.

80



Bière spéciale de l'Association

Une bière spéciale brassée par la microbrasserie l'Ours Brun et illustrée par l'artiste Sévrine Dumais permet aux anciens et anciennes de lever leur verre aux souvenirs créés au Collège de l'Assomption.

Dans le cadre du 100^e anniversaire de l'Association des anciens et des anciennes, trois volumes sont publiés.



Les ouvrages *La vie au Collège de l'Assomption au milieu du XX^e siècle* et *Une histoire du cours classique et des collèges classiques du Québec* sont signés par Reynald N. Harpin (121^e).

Histoire du camp 30 ans d'aventures de Henri Chalifoux (128^e) et Paul Germain. Le volume renferme de nombreuses photos appuyées de témoignages d'anciens et d'anciennes qui ont participé aux activités du Camp du Collège entre 1962 et 1992.

Les activités annuelles de l'Association

Outre les activités de rassemblement, soient l'Amicale, le conventum et le pré-conventum, l'Association des anciens et des anciennes organise un Tournoi de golf depuis 1958 et un Tournoi de balle depuis 2014.



82



Elle parraine une Soirée de théâtre au Théâtre Hector-Charland depuis 2001. Elle publie annuellement deux numéros du *Bulletin des anciens et des anciennes* depuis 1958 en format papier. Une version numérique est accessible depuis 2014 sous l'onglet ANCIENS du site de l'Association.

Voilà autant d'occasions qui visent à entretenir la flamme de l'attachement et de la reconnaissance des anciens et des anciennes à l'endroit de leur Alma Mater.

L'attachement à l'Alma Mater

« J'ai tellement aimé mon passage au Collège que j'ai voulu y travailler. » - Un ancien, une ancienne.

Cette phrase résume à elle seule les liens particuliers qui unissent le Collège à ses anciens élèves. Elle est chargée d'un sentiment d'appartenance exceptionnel à l'Alma Mater. La participation aux diverses activités organisées annuellement par l'Association est un signe éloquent de cet attachement. Ce lien affectif particulier s'exprime d'une manière très spéciale pour les anciens et anciennes qui choisissent de travailler en éducation.

Les plus anciens d'entre vous se souviennent de l'époque où les prêtres étaient nombreux à revenir au Collège comme enseignants. C'est de cette manière, comme par un effet de symbiose, que les grandes valeurs humaines se transmettaient aux générations futures.

À partir des années 1960, ces prêtres-éducateurs ont été remplacés par un personnel laïc dont plusieurs étaient, ou sont des anciens et des anciennes. Au fil des années, avec l'impact des nouvelles technologies, la manière a subi bien des ajustements, mais les mêmes valeurs fondamentales continuent d'être transmises.

2032-2033

Vers le 200^e anniversaire du Collège de l'Assomption

Une nouvelle génération d'anciens et d'anciennes s'apprête à prendre la relève pour célébrer dignement le bicentenaire du Collège. Nous y serons bien plus vite qu'on ne le pense. Il serait juste de continuer à célébrer le courage et la vision des fondateurs du Collège. Plusieurs générations peuvent témoigner de ce que leur Alma Mater ait été une cheville ouvrière dans l'énorme révolution tranquille qui a mené le Québec vers la modernité. La longue chaîne humaine constituée de tous ces anciens et anciennes peut se réclamer avec force et conviction que la devise *In amore fraternitatis* représente un idéal auquel il faut continuer de croire.

Les atours que prendront ces célébrations s'exprimeront, l'histoire le confirme, de manière bien différente. Cependant, ces fêtes continueront à s'appuyer sur des valeurs humaines indémodables.



Crédits des images

1. Archives du Collège de l'Assomption
2. Archives Lanaudière
3. Archives Lanaudière
4. -
5. Abbé Forget, Anastase (1933). *Histoire du Collège de l'Assomption*, page 301.
6. Archives de l'AAACL
7. Abbé Forget, Anastase (1933). *Histoire du Collège de l'Assomption*, p. 71.
8. Archives de l'AAACL
9. Archives de l'AAACL
10. Archives de l'AAACL
11. Abbé Forget, Anastase (1933). *Histoire du Collège de l'Assomption*, p. 320.
12. Archives de l'AAACL
13. Archives de l'AAACL
14. Archives de l'AAACL
15. Archives Lanaudière
16. Archives de l'AAACL
17. Abbé Forget, Anastase (1933). *Histoire du Collège de l'Assomption*, p. 370.
18. Archives de l'AAACL – *Le rapport des fêtes 1922*, page 34.
19. Archives de l'AAACL
20. Archives de l'AAACL
21. Archives de l'AAACL – *Le rapport des fêtes 1922*, page couverture.
22. Archives de l'AAACL
23. Archives de l'AAACL
24. Archives de l'AAACL, journal *L'Essor*, Vol 1, Num 1, page couverture (1941).
25. Archives de l'AAACL
26. Archives Lanaudière
27. Archives de l'AAACL, *Livre du 125^e anniversaire du Collège de l'Assomption*.
28. Archives Lanaudière
29. Archives de l'AAACL – *Livre du 125^e anniversaire du Collège de l'Assomption*
30. Archives de l'AAACL – *Livre du 125^e anniversaire du Collège de l'Assomption*
31. Archives de l'AAACL
32. Archives de l'AAACL
33. Archives de l'AAACL
34. Archives de l'AAACL
35. Archives de l'AAACL
36. Archives de l'AAACL – 150^e anniversaire du Collège de l'Assomption
37. Archives de l'AAACL – 150^e anniversaire du Collège de l'Assomption
38. Archives de l'AAACL – 150^e anniversaire du Collège de l'Assomption
39. Archives de l'AAACL – 150^e anniversaire du Collège de l'Assomption
40. Archives de l'AAACL
41. Archives du Collège de l'Assomption
42. Archives du Collège de l'Assomption
43. Archives du Collège de l'Assomption
44. Archives de l'AAACL
45. Archives de l'AAACL
46. Archives de l'AAACL
47. Archives de l'AAACL
48. Archives de l'AAACL
49. Archives de l'AAACL
50. Archives de l'AAACL
51. Archives de l'AAACL
52. Archives de l'AAACL
53. Archives de l'AAACL
54. Archives de l'AAACL
55. Archives de l'AAACL
56. Archives de l'AAACL
57. Archives de l'AAACL
58. Archives de l'AAACL
59. Archives de l'AAACL
60. Archives de l'AAACL
61. Daniel Auclair photographe, Archives de l'AAACL
62. Daniel Auclair photographe, Archives de l'AAACL
63. Archives de l'AAACL
64. Daniel Auclair photographe, Archives de l'AAACL
65. Daniel Auclair photographe, Archives de l'AAACL
66. Archives de l'AAACL
67. Archives du Collège de l'Assomption
68. Daniel Auclair photographe, Archives de l'AAACL
69. Archives de l'AAACL
70. Archives du Collège de l'Assomption
71. Archives de l'AAACL
72. Archives de l'AAACL
73. Archives de l'AAACL
74. Archives de l'AAACL
75. Archives de l'AAACL
76. Archives de l'AAACL
77. Archives de l'AAACL
78. Archives de l'AAACL
79. Archives de l'AAACL
80. Archives de l'AAACL
81. Archives de l'AAACL
82. Archives de l'AAACL

Bibliographie

1. Abbé Forget, Anastase (1933). *Histoire du Collège de l'Assomption*, page 279.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 290.
4. *Ibid.*, p. 295.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*, p. 292.
7. *Ibid.*, p. 296.
8. *Ibid.*, p. 297.
9. *Ibid.*
10. *Ibid.*, p. 299.
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*, p. 300.
13. *Ibid.*, p. 304.
14. *Ibid.*, p. 311.
15. *Ibid.*
16. *Ibid.*, p. 314.
17. *Ibid.*, p. 321.
18. *Ibid.*, p. 325.
19. *Ibid.*, p. 326.
20. *Ibid.*, p. 330.
21. *Ibid.*, p. 333.
22. AAACL, *Rapport des fêtes 1922*.
23. *Ibid.*
24. *Ibid.*, p. 86.
25. Abbé Forget., *op. cit.*, p. 363.
26. AAACL, *Rapport des fêtes 1933*, p. 16.
27. Abbé Forget., *op. cit.*, p. 59.
28. AAACL, *Rapport des fêtes 1933*, p. 22.
29. *Le Souvenir 1935*, p. 21.
30. Abbé Forget., *op. cit.*, p. 21.
31. *Le Souvenir 1935*, p. 21.
32. *Le Souvenir 1946*, p. 5.
33. *Ibid.*, p. 3.
34. *Ibid.*, p. 6.
35. *Ibid.*
36. *Le Souvenir 1958*, p. 7.
37. *Ibid.*, p. 52.
38. *Ibid.*, p. 56.

Les présidents du conseil d'administration 1922-2022

- 1922 - Morin, Napoléon, chanoine (40^e), décédé le 28 novembre 1922
 1922 - Contant, Édouard, ptré (42^e), décédé le 25 juillet 1925
 1923 - Allard, Victor, juge (40^e), décédé le 3 juin 1931
 1924 - Lamarche, Charles-A., ptré (50^e), décédé le 29 janvier 1940
 1925 - Pelletier, Conrad, maître (46^e), décédé le 10 mars 1959
 1926 - Geoffrion, Ulric, ptré (46^e), décédé le 1^{er} juillet 1935
 1927 - Goyette, Pierre, docteur (51^e), décédé le 29 juillet 1948
 1928-1929 - Picotte, Joseph, ptré (49^e), décédé le 17 décembre 1949
 1930 - Lachapelle, Anatole, maître (53^e), décédé le 21 septembre 1964
 1931 - Foucher, Armand, ptré (50^e), décédé le 1^{er} mai 1935
 1932 - Lapierre, Omer, avocat (55^e), décédé le 5 février 1963
 1933 - Jobin, J.-Baptiste, ptré (45^e), décédé le 23 août 1937
 1934 - Séguin, Paul-A., notaire (55^e), décédé le 24 novembre 1946
 1935 - Dugas, Eustache, ptré (56^e), décédé le 15 février 1963
 1936 - Sylvestre, Joseph, avocat (48^e), décédé le 8 juillet 1947
 1937 - Jobin, Féréol, ptré (49^e), décédé le 17 mars 1942
 1938 - Monet, Amédée, juge (72^e), décédé le 23 octobre 1946
 1939 - Picotte, Aldéric, chanoine (55^e), décédé le 3 septembre 1942
 1940 - Geoffrion, Ls-Philippe, avocat (54^e), décédé le 15 octobre 1946
 1941 - Charlebois, Charles, ptré, o.m.i. (50^e), décédé le 5 octobre 1945
 1942 - Hébert, Joseph (56^e), décédé le 8 août 1953
 1943 - Maurice, J.O., ptré (59^e), décédé le 11 décembre 1965
 1944 - Langlois, Aimé, notaire (61^e), décédé le 24 mars 1954
 1945 - Marion, Mannes, ptré, o.p. (56^e), décédé le 29 août 1963
 1946 - Gariépy, Urgel, docteur (63^e)
 1947 - Deslongchamps, Henri, ptré (61^e), décédé le 1^{er} août 1952
 1948 - Allard, Gaston, avocat (65^e), décédé le 15 juin 1960
 1949 - Archambault, Odon, ptré (67^e), décédé le 28 mars 1950
 1950 - Forest, Ernest, notaire (68^e), décédé le 14 octobre 1960
 1951 - Gariépy, Albert, ptré (65^e), décédé le 18 avril 1964
 1952 - Lachapelle, Pascal, juge (79^e), décédé le 10 février 1998
 1953 - Coderre, Gérard-Marie, Mgr (87^e), décédé le 19 décembre 1993
 1954 - Poissant, Émile, avocat (80^e), décédé le 13 août 1988
 1955 - Courteau, Guy, ptré, s.j. (79^e), décédé le 7 décembre 1970
 1956 - Faribault, Marcel, notaire (87^e), décédé le 26 mai 1972
 1957 - Brouillet, Ignace, ingénieur (84^e), décédé le 20 août 1970
 1958 - Bissonnette, Bernard, juge (77^e), décédé le 11 novembre 1964
 1959 - Charron, Siméon, chanoine (75^e), décédé le 26 février 1964
 1960-1961 - Geoffrion, Paul, dentiste (77^e), décédé le 9 août 1981
 1962 - Mercier, Henri, architecte (85^e), décédé le 17 mars 1998
 1963 - Jarry, Émile, ptré (78^e), décédé le 16 août 1978
 1964 - Langlois, Paul, juge (86^e), décédé le 25 mai 1993

1965 - Bonin, Hector, ptre (79^e), décédé le 27 janvier 1977
1966 - Mousseau, Jean-Marie, médecin (95^e), décédé le 22 juin 1992
1967 - Côté, Donat, Mgr, P.D. (79^e), décédé le 24 mai 1978
1968 - Langlois, Henri, P.D. (89^e), décédé le 9 novembre 1996
1969 - Allard, Georges, pharmacien (105^e), décédé le 11 décembre 2009
1970-1971 - Harpin, Reynald N., administrateur (121^e)
1972 - Lanthier, Louis-Marie, ptre (94^e), décédé le 25 août 1995
1973 - Picard, Jean N, ingénieur (117^e)
1974 - Binda, Antoine, médecin (102^e), décédé le 28 mars 2003
1975-1976 - Auclair, François, juge (94^e), décédé le 29 octobre 2004
1977 - Brassard, Jean-Marie, juge (103^e), décédé le 16 mai 1999
1978 - Rheault, Marcel, médecin (112^e)
1979 - Lafontaine, Laurent, ptre (117^e)
1980 - Masson, Robert, ingénieur et avocat (127^e)
1981 - Payette, Normand, ingénieur (118^e)
1982 - Gosselin, Roger, administrateur (114^e), décédé le 12 janvier 2010
1983-1984 - Charbonneau, Jean, médecin (96^e), décédé le 3 novembre 1989
1985 - Archambault, Rosaire, commerçant (98^e), décédé le 15 mai 2006
1986 - Granger, Denis, ptre (113^e), décédé le 31 mars 1992
1987 - Lapointe, Gilles, P.H. (113^e), décédé le 14 septembre 1998
1988 - Picard, Jean N., ingénieur (117^e)
1989-1990 - Avon, Guy, professeur (118^e), décédé le 24 février 2021
1991-1992 - Gour, Pierre, comptable (130^e)
1993 à 2000 - Didier, René, architecte (127^e), décédé le 26 novembre 2015
2001 - 2002 - Champagne, Danièle, traductrice (133^e)
2003 à 2005 - Riopel, Jean-François, conseiller (136^e)
2006 - 2007 - Gaboury, René, éducateur (119^e)
2008 à 2019 - Gariépy, Julien, éducateur (132^e)
2020 - Lapointe, Mychel, journaliste (136^e)
2021 - Dupont, Sébastien, entrepreneur (151^e)

Critères d'attribution du Laurier d'or

Étant donné le symbole d'excellence que constitue le Laurier d'or et le mérite exceptionnel que l'on reconnaît à son récipiendaire, il va de soi que pour en maintenir la valeur toute candidature se devra d'être remarquable et de qualité suffisante pour s'imposer d'elle-même. Par conséquent, cet honneur ne sera décerné que si ces conditions sont rigoureusement respectées. Il y a donc lieu de considérer que le Laurier d'or ne soit pas une récompense annuelle au même titre que les autres Laurier, ce qui implique que certaines années il puisse ne pas être décerné.

Types de contribution

- Mérite fondé sur une contribution ponctuelle et/ou particulière reliée à un événement bien défini (prix prestigieux, décoration, etc.)
- Mérite fondé sur l'ensemble de l'œuvre d'une personne : (contribution humanitaire, artistique, scientifique, etc.)

Nature de la contribution

- Scientifique et/ou éducative
- Humanitaire et/ou apostolique
- Culturelle et/ou artistique et/ou sportive
- Sociale et/ou politique
- Affaires, et/ou finances et/ou développement industriel

Critères d'appréciation du mérite indépendamment du type de contribution ou de la nature de la contribution

- Impact sur la société
- Importance du domaine
- Contribution à l'échelle locale, nationale ou internationale
- Reconnaissance des pairs ou du milieu
- Situation ou positionnement relatif du candidat parmi ses pairs ou, le cas échéant, au sein de son milieu.
- Renommée locale, nationale ou internationale
- Perception positive du sujet dans la société

Les Laurier d'or 1991-2023

L'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption, reconnaissant avec fierté la qualité exceptionnelle de l'un de ses membres, décerne à...

1991

monsieur Albert Millaire C.C., C.Q., du 116^e cours, le Laurier d'or pour sa contribution exceptionnelle au rayonnement culturel de notre société. Décédé le 15 août 2018.

1992

monsieur Guy Rocher, du 103^e cours, le Laurier d'or pour sa contribution remarquable à l'implantation et au développement des sciences sociales et à la réflexion sur l'évolution de l'enseignement au Québec.

1993

monsieur André Raynauld, du 108^e cours, le Laurier d'or pour sa contribution remarquable à l'avancement des sciences économiques et à la recherche. Décédé le 11 avril 2011.

1994

monsieur le cardinal Édouard Gagnon, du 96^e cours, le Laurier d'or pour sa contribution au rayonnement de l'Église universelle. Décédé le 25 août 2007.

1995

monsieur Jean-Luc Migué, du 113^e cours, le Laurier d'or pour sa contribution remarquable à l'économie des institutions sociales et étatiques.

1996

docteur Marcel Rheault, du 112^e cours, le Laurier d'or pour sa contribution remarquable à la recherche, l'enseignement et la pratique des sciences de la santé.

1997

monsieur Henri Mercier, du 85^e cours, le Laurier d'or pour la qualité de sa pratique architecturale et sa contribution exceptionnelle au service de sa profession. Décédé le 17 mars 1998.

1998

monsieur le juge Jacques Lachapelle, 122^e cours, le Laurier d'or pour son implication professionnelle, sociale et juridique et le haut niveau d'humanisme que revêt sa carrière.

1999

docteur Judes Poirier, du 140^e cours, le Laurier d'or pour sa contribution remarquable à la recherche scientifique dans les domaines de la génétique, de la neurogérologie et de la maladie d'Alzheimer.

2000

monsieur Roger Gosselin, du 114^e cours, le Laurier d'or pour avoir approfondi et mis au service des humains, ici et à l'étranger, des connaissances et des pratiques nouvelles en gestion des services de santé. Décédé le 12 janvier 2010.

2001

madame Lise Cormier, du 134^e cours, le Laurier d'or pour sa contribution exceptionnelle au rayonnement international de l'architecture de paysage et de l'horticulture québécoises.

2002

monsieur Léo Jacques, du 111^e cours, le Laurier d'or pour sa carrière remarquable et innovatrice dans le domaine du design télévisuel, pour son implication volontaire et généreuse au sein de sa communauté et pour son appui indéfectible à tout ce qui touche le domaine artistique. Décédé le 17 janvier 2014.

2003

madame Marie Deschamps, du 132^e cours, le Laurier d'or pour l'ensemble de sa carrière et plus particulièrement pour sa nomination comme juge à la Cour suprême du Canada.

2004

monsieur Claude Beaulne, du 116^e cours, le Laurier d'or pour l'ensemble de sa carrière et plus particulièrement pour sa contribution à l'évolution de l'enseignement de l'optométrie et au rayonnement de la profession de la profession dans la société canadienne et québécoise. Décédé le 15 juin 2013.

2005

monseigneur André Rivest, du 122^e cours, le Laurier d'or pour l'ensemble de sa carrière et plus particulièrement pour sa nomination comme évêque du diocèse de Chicoutimi.

2006

monsieur Rosaire Archambault, du 98^e cours, le Laurier d'or pour son esprit novateur, son intégrité et son humanisme, pour sa carrière consacrée à la diffusion et pour sa contribution au développement des talents musicaux québécois. Décédé le 15 mai 2006.

2007

monsieur Réal Lemieux, du 115^e cours, le Laurier d'or pour l'excellence de l'ensemble de sa carrière dans le domaine de la santé en orthopédie et plus particulièrement en médecine sportive.

2008

monsieur le juge André Vincent, du 131^e cours, le Laurier d'or pour souligner sa contribution exceptionnelle dans le domaine de la justice au Québec.

2009

groupe Les Cowboys Fringants, le Laurier d'or pour souligner leur grand succès pour leur rayonnement dans la francophonie et pour leur souci de l'engagement social. Quatre membres de ce groupe musical sont des anciens élèves du Collège : Jean-François Pauzé (155^e), Dominique Lebeau (155^e), Marie-Annick Lépine (159^e) et Jérôme Dupras (160^e).

2010

monsieur André Normandeau, du 122^e cours, le Laurier d'or pour souligner l'excellence de votre carrière dans le domaine de la criminologie.

2011

monsieur Claude De Grandpré, du 142^e cours, le Laurier d'or pour souligner l'excellence de sa carrière dans le domaine de la diffusion des arts de la scène.

2012

monsieur Pierre Arsenault, du 115^e cours, le Laurier d'or pour souligner l'excellence de sa carrière, son rayonnement dans son Acadie natale et à l'étranger, son engagement constant et fervent pour la défense des droits de la personne et des droits des minorités de langue française.

2013

docteur Jean-Paul Perreault, du 115^e cours, Laurier d'or pour souligner sa contribution remarquable à l'enseignement ainsi qu'à l'ensemble de sa carrière dans le domaine de la santé en urologie.

2014

monsieur Jules Savaria, du 123^e cours, le Laurier d'or pour souligner l'excellence de sa carrière dans le domaine de la diplomatie internationale.

2015

monsieur René Didier, du 127^e cours, le Laurier d'or pour sa contribution particulière à la mise en valeur du patrimoine du Collège de l'Assomption et au développement de l'Association. Décédé le 26 novembre 2015.

2016

monsieur Jean-Claude Rivest, du 122^e cours, le Laurier d'or pour sa longue et remarquable carrière dans les hautes sphères de la politique québécoise et canadienne.

2017

monsieur. Alain Marcoux, du 125^e cours, le Laurier d'or pour sa contribution remarquable au développement de la société québécoise en tant que visionnaire et gestionnaire d'envergure dans les services publics.

2018

monsieur Reynald N. Harpin, du 121^e cours, le Laurier d'or pour son accomplissement exceptionnel que constitue sa carrière dans le domaine financier de haut niveau et pour son implication remarquable comme bénévole dans plusieurs organismes.

2019

monsieur Jean Depatie, du 118^e cours, géologue, le Laurier d'or pour sa contribution à l'essor du monde minier du Canada et de différents pays du monde, de façon écologique et en collaboration avec les ethnies locales.

2020

monsieur Louis Carbonneau, du 143^e cours, le Laurier d'or pour souligner, entre autres choses, l'accomplissement exceptionnel que constitue sa carrière d'avocat stratéguiste en propriété intellectuelle, qui lui a permis de devenir une sommité internationale en ce domaine hautement spécialisé.

2021 - PANDÉMIE

2022

monsieur Claude Baillairgé, du 115^e cours, le Laurier d'or 2022 pour son engagement philanthropique exceptionnel, notamment au Pérou, et pour la création de la Fondation Baillairgé en 1985 dédiée à l'aide humanitaire et qui, depuis 2021, s'est associée à la Fondation Roncalli, dont les fonds visent à concrétiser des projets dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et des Amériques.

2023

monsieur Raymond Brouillet, du 115^e cours, le Laurier d'or 2023 en reconnaissance de la brillante carrière professionnelle à titre d'intellectuel de haut niveau en éducation et en politique.

Critères d'attribution du Laurier d'argent

La qualité d'influence

Cet éducateur est reconnu pour :

- Sa compétence
- Ses qualités personnelles associées à la fonction éducateur (générosité, justice, patience, etc.)
- Son degré d'empathie
- Ses habiletés de communicateur
- Ses habiletés de motivateur
- Sa qualité de bon conseiller
- Cet éducateur a laissé sa marque au Collège dans les organismes (mouvements, groupes activités, etc.) qu'il a créés ou animés.

Le rayonnement extérieur

Les réalisations de cet éducateur lui ont permis :

- de rayonner à l'extérieur du Collège
- d'être reconnu par d'autres organismes ; il est, en cela, sujet de fierté pour les anciens.

Le nombre d'années de service et le degré d'ancienneté

Le nombre d'années passées au service du Collège et le degré d'ancienneté (entendu ici comme avantageant le plus ancien) constituent une catégorie objective de critères de deuxième ordre permettant de départager les candidats.

Les Laurier d'argent 1991-2023

Considérant l'excellence de l'œuvre accomplie par l'un de ses éducateurs, l'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption, considérant l'excellence de l'œuvre accomplie par l'un de ses éducateurs, décerne le Laurier d'argent, symbole de sa plus profonde reconnaissance, à...

- 1991 - Mgr Henri Langlois, P.D., 89^e cours (décédé le 9 novembre 1996)
- 1992 - Mgr Jean-Paul Rivet, 101^e cours (décédé le 14 juin 2006)
- 1993 - M. Gilles Saucier
- 1994 - L'abbé Gaston Corriveau (décédé le 25 novembre 2012)
- 1995 - L'abbé Maurice Contant, 111^e cours (décédé le 28 octobre 2017)
- 1996 - M. René Gaboury, 119^e cours
- 1997 - M. Gérald Labrosse (décédé le 3 décembre 2020)
- 1998 - M. Jean-Marie Gagnon
- 1999 - M. Michel Blain, 128^e cours
- 2000 - Mme Pierrette Laporte-Lafortune
- 2001 - M. Paul Germain
- 2002 - M. Gilles Monette (décédé le 19 janvier 2005)
- 2003 - Mme Johanne Janson
- 2004 - Mme Nicole Deslandes
- 2005 - M. Paul-André Coulombe, 112^e cours
- 2006 - M. Gilles Gélinas
- 2007 - Mme Lilie-Anne Hunstein (décédée le 25 août 2012)
- 2008 - M. Yvon Tousignant
- 2009 - M. François Le Beau, 127^e cours
- 2010 - M. Jean-Pierre Fabien
- 2011 - M. Gilles Giard, 129^e cours
- 2012 - Mme Marielle Jobin, 131^e cours
- 2013 - M. Mario Puzé, 128^e cours
- 2014 - M. Washington Morales
- 2015 - Mme Nicole Carlens Prades
- 2016 - M. Jacques Cadieux
- 2017 - M. Julien Gariépy, 132^e cours
- 2018 - M. Clément Richard
- 2019 - M. Ronald Redmond, 129^e cours
- 2020 - M. Claude Raynauld, 126^e cours
- 2021 - Pandémie
- 2022 - Alain Proulx
- 2023 - Mme Denyse Verret, 146^e cours

Critères d'attribution du Laurier de bronze

Implication sociale

Le mérite de cet(te) élève sous cet aspect est reconnu et fondé :

- Sur son degré d'implication sociale au Collège
- Sur son degré d'initiative
- Sur sa participation active dans différents domaines d'activités
- Sur son influence positive dans le milieu

Équilibre de la formation

Le mérite de cet(te) élève sous cet aspect est reconnu et fondé sur l'harmonie qu'il(elle) a su maintenir entre ses études et les autres composantes de sa formation.

Les Laurier de bronze 1991-2023

- 1991 - Mme Fanny Martin-Bellemare, 2^e coll. 152^e cours
 1992 - M. Haseeb Rhandawa, 5^e sec. 155^e cours
 1993 - M. Mathieu Duval, 2^e coll. 154^e cours
 1994 - M. Dominic Jolicoeur, 5^e sec. 157^e cours
 1995 - Mme Nadine Comeau, 2^e coll. 156^e cours
 1996 - M. Sylvain Vermette, 2^e coll. 157^e cours
 1997 - M. Simon Gaudet, 1^{re} coll. 159^e cours
 1998 - Mme Karen Trudel, 1^{re} coll. 160^e cours
 1999 - Mme Karine Morin, 5^e sec. 162^e cours
 2000 - Mme Évelyne Gentilcore-Saulnier, 5^e sec. 163^e cours
 2001 - Mme Josiane Landry, 5^e sec. 164^e cours
 2002 - Mme Marie-Ève Champagne, 5^e sec. 165^e cours
 2003 - Mme Sabrina Laferté, 5^e sec. 166^e cours
 2004 - Mme Annie-Kim Gareau-Labelle, 5^e sec. 167^e cours
 2005 - Mme Catherine Plessis-Bélair, 5^e sec. 168^e cours
 2006 - Mme Lili De Grâce, 5^e sec. 169^e cours
 2007 - Mme Arianne Bédard, 5^e sec. 170^e cours
 2008 - Mme Ariane Bellemare, 5^e sec. 171^e cours
 2009 - M. Antoine Sansoucy, 5^e sec. 172^e cours
 2010 - Mme Isabelle Charest, 5^e sec. 173^e cours
 2011 - M. François Brouillette, 5^e sec. 174^e cours
 2012 - Mme Marie-Hélène Rivest, 5^e sec. 175^e cours
 2013 - Mme Claudia Béland, 5^e sec. 176^e cours
 2014 - Mme Bianca Maurice, 5^e sec. 177^e cours
 2015 - Mme Alexia Vinci, 5^e sec. 178^e cours
 2016 - M. Alexandre Bissonnette, 5^e sec. 179^e cours
 2017 - Mme Florence Longpré, 5^e sec. 180^e cours
 2018 - M. Joël De Leon Mayeu, 5^e sec. 181^e cours
 2019 - Mme Naomie Thériault, 5^e sec. 182^e cours
 2020 - M. Charles Duquette, 5^e sec. 183^e cours
 2021 - Mme Juliette Benoît, 5^e sec. 184^e cours
 2022 - Mme Éliane Provost, 5^e sec. 185^e cours

Le conseil des gouverneurs

Composition

Le conseil des gouverneurs est constitué des membres vivants qui sont les ex-présidents de l'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption, les récipiendaires du Laurier d'or, du Laurier d'argent, les membres honoraires et de tout autre personne à qui le conseil d'administration peut juger bon d'attribuer le titre de membre gouverneur.

Rôle

Le conseil des gouverneurs est un comité consultatif du conseil d'administration. Il agit en qualité de « conseil des sages de l'Association ». À ce titre, il peut être appelé à donner son avis et à présenter ses recommandations sur toute question que le conseil d'administration juge à propos de lui soumettre.

Les présidents du conseil d'administration

1970-1971 - Harpin, Reynald N., administrateur, 121^e
1973 - Picard, Jean N., ingénieur, 117^e
1978 - Rheault, Marcel, médecin, 112^e
1979 - Lafontaine, Laurent, ptre, 117^e
1980 - Masson, Robert, ingénieur et avocat, 127^e
1981 - Payette, Normand, ingénieur, 118^e
1988 - Picard, Jean N., ingénieur, 117^e
1991-1992 - Gour, Pierre, comptable, 130^e
2001-2002 - Champagne, Danièle, conseillère, 133^e
2003-2005 - Riopel, Jean-François, conseiller, 136^e
2006-2007 - Gaboury, René, éducateur, 119^e
2008-2019 - Gariépy, Julien, éducateur, 132^e
2020 - Lapointe, Mychel, journaliste, 136^e
2021 - Dupont, Sébastien, entrepreneur, 151^e

Les récipiendaires d'un Laurier d'or

- 1992 - M. Guy Rocher, 103^e cours, sociologue
- 1995 - M. Jean-Luc Migué, 113^e cours, économiste
- 1996 - M. Marcel Rheault, 112^e cours, chirurgien
- 1998 - M. Jacques Lachapelle, 122^e cours, juge
- 1999 - M. Judes Poirier, 140^e cours, chercheur en biochimie
- 2001 - Mme Lise Cormier, 134^e cours, architecte paysage
- 2003 - Mme Marie Deschamps, 132^e cours, juge à la Cour suprême
- 2005 - Mgr André Rivest, 122^e cours, homme d'Église
- 2007 - M. Réal Lemieux, 115^e cours, chirurgien orthopédiste
- 2008 - M. André Vincent, 131^e cours, juge à la Cour supérieure
- 2009 - Les Cowboys Fringants**, groupe musical
- 2010 - M. André Normandeau, 122^e cours, criminologue
- 2011 - M. Claude de Grandpré, 142^e cours directeur artistique
- 2012 - M. Pierre Arsenault, 115^e cours, professeur de droit
- 2013 - M. Jean-Paul Perreault, 115^e cours, urologue
- 2014 - M. Jules Savaria, 123^e cours, ambassadeur
- 2016 - M. Jean-Claude Rivest, 122^e cours, sénateur
- 2017 - M. Alain Marcoux, 125^e cours, gestionnaire
- 2018 - M. Reynald N. Harpin , 121^e cours, gestionnaire – haute finance
- 2019 - M. Jean Depatie, 118^e cours, géologue
- 2020 - M. Louis Carbonneau, 143^e cours, avocat propriété Intellectuelle
- 2021 - PANDÉMIE
- 2022 - M. Claude Baillairgé, 115^e cours, philanthrope
- 2023 - M. Raymond Brouillet, 115^e cours, éducation et politique

**Quatre membres de ce groupe musical sont des anciens élèves du Collège : Jean-François Puzé (155^e), Dominique Lebeau (155^e), Marie-Annick Lépine (159^e) et Jérôme Dupras (160^e)

CONSEIL

Les récipiendaires d'un Laurier d'argent

1993 - M. Gilles Saucier
1996 - M. René Gaboury, 119^e cours
1998 - M. Jean-Marie Gagnon
1999 - M. Michel Blain, 128^e cours
2000 - Mme Pierrette Laporte-Lafortune
2001 - M. Paul Germain
2003 - Mme Johanne Janson
2004 - Mme Nicole Deslandes
2005 - M. Paul-André Coulombe, 112^e cours
2006 - M. Gilles Gélinas
2008 - M. Yvon Tousignant
2009 - François Le Beau, 127^e cours
2010 - M. Jean-Pierre Fabien
2011 - M. Gilles Giard, 129^e cours
2012 - Mme Marielle Jobin, 131^e cours
2013 - M. Mario Puzé, 128^e cours
2015 - Mme Nicole Carlens Prades
2016 - M. Jacques Cadieux
2017 - M. Julien Gariépy, 132^e cours
2018 - M. Clément Richard
2019 - M. Ronald Redmond, 129^e cours
2020 - M. Claude Raynauld, 126^e cours
2021 - PANDÉMIE
2022 - M. Alain Proulx
2023 - Mme Denyse Verret, 146^e cours

Les membres honoraires

1994 - René Gaboury, 119^e
1995 - Lucie Jobin
2000 - Jean N. Picard, 117^e



AAACLA**2022**



DE RENCONTRES
ET D'AMITIÉ